

Si les conservateurs ont été battus, c'est parce que les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard se sont rendu compte que l'adoption par le Parlement fédéral de la Loi sur les brevets avait fait monter le prix des médicaments au Canada, que le financement des programmes établis dans le domaine de la santé et dans celui de l'éducation avait été réduit, que les étudiants allaient devoir payer des intérêts sur les prêts qui leur avaient été consentis pour leurs études dès qu'ils auraient obtenu leur diplôme, qu'il n'y avait eu aucune augmentation des prêts aux étudiants, que la TPS leur avait été imposée par ce gouvernement, que les prestations d'assurance-chômage avaient été réduites, que les prêts aux étudiants étaient imposables immédiatement et non après six mois, que le gouvernement leur avait imposé l'Accord de libre-échange avec les États-Unis et faisait maintenant de même avec l'ALENA, et que le gouvernement avait réduit son aide à VIA Rail, à la Société Radio-Canada et à Air Canada.

Le gouvernement a augmenté les tarifs des services de traversiers à destination de la province, et il s'y est pris comme un manchot dans l'affaire du virus de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. Même les agriculteurs ont dû payer pour le classement des pommes de terre, chose qu'ils n'avaient jamais eu à faire auparavant sous un régime libéral. Les producteurs doivent maintenant payer le fédéral pour faire inspecter leurs de pommes de terre.

Son Honneur le Président: Selon le paragraphe 22(6) du Règlement, les trois minutes allouées à l'honorable sénateur Bonnell sont écoulées.

Des voix: Encore! encore!

Son Honneur le Président: Toutefois, avec le consentement unanime, l'honorable sénateur peut poursuivre.

Des voix: D'accord.

Le sénateur Bonnell: Je veux simplement signaler aux honorables sénateurs les progrès que le Parti conservateur a réalisés dans l'Île-du-Prince-Édouard, étant donné la lutte difficile qu'il avait à livrer à cause du gouvernement conservateur ici à Ottawa. Je dois dire aux honorables sénateurs que les conservateurs provinciaux ont mené une bonne campagne, mais cela ne suffit pas à compenser l'effet du parti fédéral. La même chose se produira en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et partout où il y aura des élections, tant que le gouvernement actuel n'aura pas changé d'attitude et commencé à écouter les Canadiens.

Quoi qu'il en soit, les libéraux ont remporté 31 des 32 sièges, avec de fortes majorités, et avec une participation de 58 p. 100 des électeurs inscrits.

Des voix: Bravo!

M. MIKHAÏL GORBATCHEV

LA COLLATION D'UN GRADE HONORIFIQUE
PAR L'UNIVERSITÉ CARLETON

L'honorable Heath Macquarrie: Honorables sénateurs, je vais naturellement m'engager dans le sentier de l'impartialité que le sénateur Bonnell m'a si bien tracé.

Aujourd'hui, honorables sénateurs, le Canada et Ottawa accueillent un visiteur de la plus haute importance, M. Mikhaïl Gorbatchev. Dans toute ma vie, et pendant les longues années où je me suis intéressé aux affaires internationales, c'est cet homme qui m'a paru être le plus grand révolutionnaire, bien plus grand que Lénine pour toutes les choses qui importent à l'humanité. C'est un homme qui a su prendre l'initiative pour assouplir les atroces crispations de la guerre froide.

Aujourd'hui, M. Gorbatchev recevra un diplôme honorifique de l'Université Carleton, où j'ai enseigné pendant un an. J'espère ne pas avoir détruit la crédibilité de cette institution pendant cette année-là. Je félicite les dirigeants de l'université d'honorer ce grand homme de notre époque, ce grand humaniste, cet artisan de la paix, et je félicite M. Gorbatchev d'être venu nous rendre visite, au Canada, pour discuter avec nos dirigeants des plus graves questions de l'heure.

QUESTION DE PRIVILÈGE

L'honorable Pat Carney: Honorables sénateurs, je vais vous expliquer brièvement pourquoi je soulève la question de privilège.

Il y a quelques jours, la Presse canadienne a publié un article selon lequel j'aurais reçu 20 000 \$ pour la «perte» de documents ministériels qui, d'après l'agence de presse, étaient en lieu parfaitement sûr. Cet article est faux et malveillant.

Les documents ministériels visaient la période durant laquelle j'ai été ministre du Commerce extérieur, y compris les négociations concernant l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Ces documents ont été déchiquetés par des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures après que j'eus cessé d'assumer ces fonctions ministérielles.

Dans son article, Gordon MacIntosh a établi un lien entre l'indemnité que le gouvernement a versée en 1991 et un rapport interne des Affaires extérieures qui datait de 1988 et selon lequel les originaux égarés avaient été retirés des documents ministériels et reclassés dans les dossiers du ministère. En janvier 1989, il a été abondamment question de ce rapport datant de 1988 dans les médias.

Une équipe composée de moi-même et de fonctionnaires du Bureau du Conseil privé, des Affaires extérieures et des Archives nationales a ensuite mené, sur place, une enquête sur ces dossiers du ministère. Aucun document ministériel n'a été retracé au cours de l'enquête. Celle-ci a pris fin lorsqu'un employé des Affaires extérieures a dit aux membres de l'équipe spéciale chargée de l'enquête que les dossiers ministériels avaient en fait été détruits.

Par la suite, sur la recommandation d'un comité d'évaluation des Archives nationales, j'ai reçu, à titre gracieux, un paiement de 20 000 \$ pour compenser la perte de mes documents personnels. Mon bureau du Sénat en a fait l'annonce le 24 octobre 1991.